

Un département bleu... Azur, entre conservatisme et localisme

Joseph Martinetti

Le « pays des conservateurs »

Les Alpes-Maritimes sont, dans la géographie électorale nationale, le « pays des conservateurs » [Basso, 1995]. Les villes principales du département, toutes littorales, sont sans exception et sans discontinuité dans le temps dirigées par des municipalités de la droite républicaine. C'est autour du seuil démographique des 10 000 habitants que s'individualisent dans le Moyen-Pays quelques communes de l'opposition départementale de gauche (Carros, Contes ou Valbonne). Pour les communes faiblement peuplées, le tableau est, certes, plus contrasté et les appartenances politiques plus difficiles à saisir. Toutefois, le Haut-Pays témoigne d'une très nette prééminence de la droite départementale comme l'atteste la réélection, dès le premier tour, aux élections cantonales de mars 2004, de six conseillers généraux UMP solidement établis dans leur fief dans les cantons de Saint-Martin-Vésubie, de Lantosque ou de Villars-sur-Var.

Cette écrasante majorité de droite trouve sa pleine traduction dans la composition du conseil général des Alpes-Maritimes. Sur les 52 sièges de conseillers généraux, dix seulement, à la suite des élections cantonales de mars 2004, sont détenus par l'opposition (5 PS, 4 PC et 1 Verts). Cet inégal rapport de forces est de surcroît l'un des plus favorables. À la fin des années 1980, sous la présidence de Jacques Médecin, cinq conseillers d'opposition seulement y siégeaient (4 PC et 1 PS).

La droitisation de la vie politique y est un fait ancien, ancré et stabilisé, qui invite à s'inscrire dans la longue durée pour pouvoir en saisir les évolutions contemporaines [Barelli, 1991, p. 69-86]. Sur le modèle des Alpes-Maritimes, s'est diffusé vers l'ouest de la région PACA, dans le département du Var en particulier, un mouvement de droitisation de l'électorat qui reflète les dynamiques

démographiques d'une région globalement attractive et dont l'économie repose toujours plus sur la fonction d'accueil au détriment des activités agricoles et industrielles.

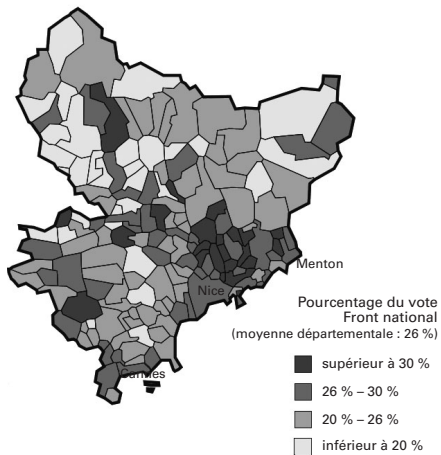
Face à la domination de la droite, les espaces de l'opposition, à l'échelle de l'ensemble des communes du département, sont facilement repérables (voir carte ci-jointe, la coloration politique des communes du département).

Localisés dans les Moyen et Haut-Pays, ils correspondent à deux types d'espaces géographiques significatifs dont les activités reposent sur une économie industrielle ou de haute technologie.

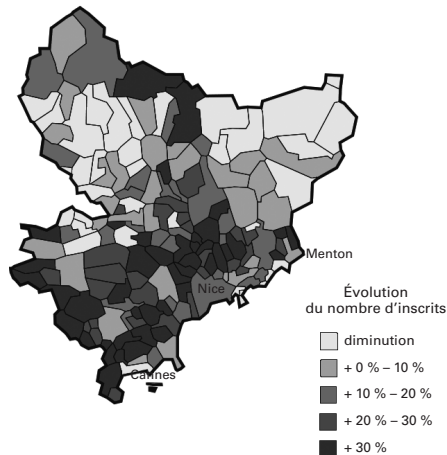
Les anciens fiefs communistes

La première implantation, la plus ancienne, correspond aux axes Sud-Nord des vallées des fleuves Paillon et Var où se localisent encore des activités industrielles lourdes liées à l'économie d'accueil de la Côte d'Azur : entreprises de construction, transports, cimenteries... Ces territoires constituent les bastions de l'électorat communiste des Alpes-Maritimes. La réélection, dès le premier tour, des conseillers généraux communistes de Contes et de Carros en 2001 et de l'Escarène en 2004 témoigne de la solidité de ces « forteresses rouges ». La présence dans les quartiers orientaux de Nice, sur la rive gauche du Paillon, d'un petit peuple ouvrier d'origine italienne qu'évoquent les romans de Max Gallo ou de Louis Nucéra a constitué la base de l'électorat du Parti communiste qui s'est progressivement étendu aux vallées agricoles en amont du Paillon et du Var. Le centre névralgique de ce territoire politique est la première circonscription de Nice, tenue avec certes de longues périodes de discontinuité par Virgile Barel [Olivesi, 1996 ; Bézias, 1988], figure de proue du communisme azuréen, à partir de 1936 et jusqu'en 1978. Le PC a pu constituer de véritables fiefs, n'hésitant pas à établir avec le système majoritaire des Médecin un *modus vivendi* permettant un respect des territorialités établies. Les « enfants du pays » se sont tacitement entendus pour entraver l'implantation des généraux gaullistes à l'est des Alpes-Maritimes dans les années 1960 [Basso, 1999, p. 163-204]. Ce fonctionnement qui rappelle indéniablement la situation politique italienne de l'après-guerre au début des années 1990, entre PCI et Démocratie chrétienne, n'est pas vérifiable à l'ouest du Var. L'amenuisement de l'électorat communiste et la désindustrialisation des fonds de vallées ont accentué à partir des années 1980 l'érosion de l'électorat communiste. Les bastions urbains ont été perdus, le canton de Nice XIII en 1994, la mairie de La Trinité aux portes de Nice en 2001. La périurbanisation niçoise menace la composition sociologique de ces territoires en substituant à l'électorat traditionnel des classes moyennes et supérieures en quête d'un habitat individuel devenu inabordable sur le littoral.

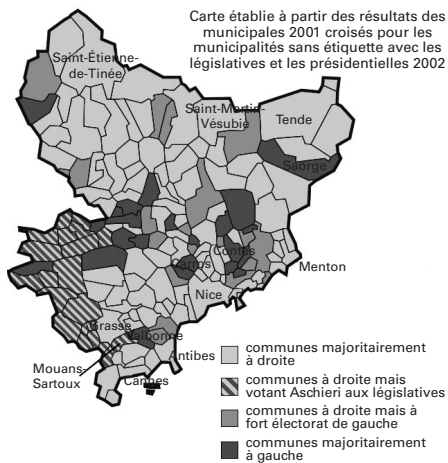
LE VOTE FRONT NATIONAL AU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES (2002)



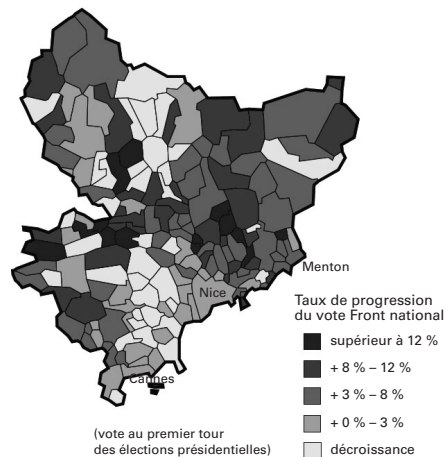
ÉVOLUTION DU NOMBRE DES INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES (1988-2000)



LA COULEUR POLITIQUE DES COMMUNES DES ALPES-MARITIMES



LA PROGRESSION DU VOTE FRONT NATIONAL ENTRE 1988 ET 2002



Le vote massif en faveur de Jean-Marie Le Pen aux présidentielles de 2002 (28,5 % à Contes contre 12,5 % à Robert Hue) a mis à jour une profonde inquiétude des habitants de la vallée sans toutefois remettre en cause leur adhésion massive en faveur des élus locaux communistes (77 % des voix au maire communiste de Contes en 2001). Cette contradiction n'est toutefois qu'apparente. Intégrés dans une dynamique métropolitaine niçoise que doit accentuer l'ouverture d'une pénétrante routière Sud-Nord, les habitants expriment une demande de protection à laquelle répond la municipalité en appliquant une politique volontariste de maîtrise du foncier (*Nice-Matin*, 18 février 2004). La précipitation des maires de la vallée à ériger une communauté de communes du pays des Paillons traduit un double souci : maintenir leur cohérence politique en échappant à la communauté d'agglomérations de Nice-Côte d'Azur (CANCA) où ne siègent que des élus de municipalités de droite mais aussi protéger une identité locale faite de traditions rurales et ouvrières.

Les nouveaux territoires de l'opposition

Dans le Moyen-Pays s'individualise, autour de la technopole de Sophia-Antipolis, un petit groupe de communes dirigées par des maires de gauche, Valbonne, Biot et Mouans-Sartoux. Un lien existe-t-il entre la localisation des entreprises de nouvelles technologies et l'affirmation de cette sociologie électorale sur ces plateaux occidentaux ?

L'émergence d'une classe de cadres supérieurs et moyens modifie sensiblement les comportements électoraux. Cette population plus jeune et diplômée (les « bobos ») est davantage sensible à l'argumentaire de la gauche non communiste en faveur du développement durable. Installés dans un cadre de vie privilégié et originaires bien souvent d'autres régions de France, ils revendiquent une politique culturelle et patrimoniale volontariste. Les communes de Mouans-Sartoux et de Valbonne sont à ce titre exemplaires. Riches de leur taxe professionnelle (surtout Valbonne), elles constituent pour l'ensemble du département des communes modèles de gestion urbanistique et d'initiatives culturelles (festival du livre de Mouans-Sartoux). Enfant du pays, André Aschiéri, le maire de Mouans-Sartoux, a réussi à opérer une synthèse entre la demande sociale des nouveaux résidents et la tradition locale du petit peuple provençal. Proche des Verts, mais non inscrit, il peut regrouper sur son nom un large électorat, ce qui lui permet, dans une commune qui vote pourtant à droite aux scrutins nationaux, de conserver sa mairie. Aux scrutins législatifs de 1997 et de 2002, il rallie sur son nom une grande partie de l'électorat et des élus de droite des communes des Moyen et Haut-Pays grassois,

devenant le porte-parole de la défense du cadre de vie et de l'identité locale de l'intérieur.

L'échelle territoriale cantonale permet de cerner d'autres nouveaux territoires de l'opposition, socialistes et Verts. Ils sont assez récents, datant des trois derniers scrutins de 1998, 2001 et 2004, et se situent à l'échelle intracommunale à Grasse et surtout à Nice.

L'affirmation du Parti socialiste sur la scène politique niçoise date des années 1970, s'inscrivant dans une double dynamique de rénovation faisant suite au congrès d'Épinay, et à la mise en place de l'Union de la gauche. La démocratisation de l'enseignement, l'implantation de services publics d'échelle régionale (l'université) modifient la sociologie niçoise et traduisent une certaine « normalisation » du paysage politique par rapport aux grandes villes équivalentes. La fédération départementale se renforce de l'arrivée de nombreux militants souvent enseignants et Français de l'intérieur [Barelli, 1991]¹. Aux élections législatives de 1979, un jeune professeur d'histoire géographique, H. Dupont, inconnu à Nice, arrive à imposer un difficile second tour à Jacques Médecin. Avec la « vague rose » de 1981, le Parti socialiste remporte deux circonscriptions sur six. Max Gallo avec 52 % des suffrages l'emporte dans la première circonscription urbaine, la plus populaire et la plus « niçoise », celle que tient Barel jusqu'en 1978 et qui comprend le port et les quartiers orientaux de Nice. Jean-Hugues Colonna avec un résultat plus serré (50,7 %) évince l'ancien ministre giscardien, le Niçois Fernand Icart, dans une vaste troisième circonscription, peu à gauche, qui s'étend de Nice aux sommets du Mercantour. L'adoption du scrutin proportionnel en 1986, qui permet aux Alpes-Maritimes d'obtenir neuf députés au lieu de six, assure au PS la reconduction de deux députés. Ils sont cependant accompagnés de deux députés du Front national (dont Jacques Peyrat, le futur maire de Nice) qui enregistrent des résultats pratiquement équivalents. Le scrutin majoritaire adopté à partir des élections législatives de 1988 ne permettra plus au Parti socialiste de remporter, malgré des triangulaires avec le Front national, une seule mandature.

Seul A. Aschiéri, apparenté Verts, réussit en 1997 à emporter la neuvième circonscription de Grasse, bénéficiant de l'élimination, dès le premier tour, des trois candidats désunis de la droite pour se retrouver face à un candidat du Front national au second tour. La ferme réorganisation de la droite sous la houlette de Michèle Tabarot, la jeune maire du Cannet, ne permet pas de renouveler cette victoire en 2002. Minoritaire, mais rendue puissante par le contexte national, la

1. L'auteur distingue quatre composantes principales dans la société niçoise : les Niçois de souche, les fils de l'immigration italienne, les « Français de l'intérieur » et les rapatriés d'Afrique du Nord.

fédération niçoise est marquée par une logique d'appareil sous l'action de ses jeunes cadres. Au cours des années 1970 et 1980 s'est opérée au sein du nouveau parti la marginalisation d'anciens tenants locaux de l'ancienne SFIO dont une partie des dirigeants s'étaient, par antigaullisme, rapprochés des Médecin [Olivesi, 2002²]. En 1986, le retour de Max Gallo et l'éventuelle arrivée d'Huguette Bouchardeau³ agitent la fédération : « Les militants n'ont rien contre Madame Bouchardeau, ni contre Monsieur Gallo, mais ils pensent que l'élection d'un député national ne résoudrait pas les problèmes posés par la pérennité du parti dans un département difficile. Ils ne comprennent pas très bien le retour de M. Gallo à Nice où il s'est volontairement démis de son mandat de conseiller municipal » (*Le Monde*, 21 juillet 1985), déclare le jeune secrétaire de section du département Patrick Mottard, aujourd'hui chef de file de l'opposition socialiste municipale. Les candidatures de personnes issues de la société civile comme le professeur Schwartzberg, tête de liste de gauche aux régionales de 1992 (*Le Nouvel Observateur*, 4 février 1992), ou de personnalités populaires non membres du PS, comme Max Cavaglione considéré à Nice comme le « tombeur » du médecinisme, n'inspirent que des soutiens timides⁴.

C'est désormais le cadre cantonal des deux chefs-lieux du département, Grasse et Nice, qui permet à la gauche non communiste de se constituer des territoires. L'importance de la fonction administrative et des services publics dans la structure professionnelle de ces deux cités l'explique partiellement. Ainsi la dynamique de la gauche plurielle permet en 1998 de remporter cinq cantons niçois et deux cantons grassois, avec la symbolique récupération du troisième canton niçois par le PC. Les cantons renouvelables en 2001 offrent moins de prises aux candidats de gauche, excepté la spectaculaire⁵ victoire d'un socialiste dans le premier canton, quartier du Port et Vieux Nice, fief depuis 1951 de la famille Bosio proche des Médecin. Les élections cantonales de 2004 confirment l'avancée de 1998 et se traduisent dans un contexte national très favorable par une forte poussée de la gauche en suffrages, malgré la perte d'un des deux cantons grassois.

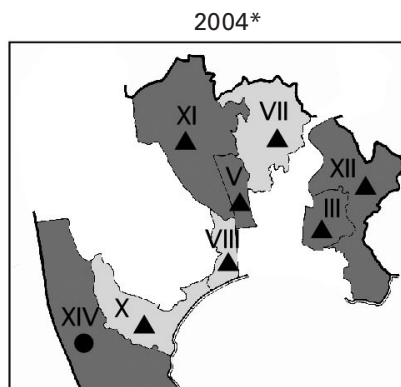
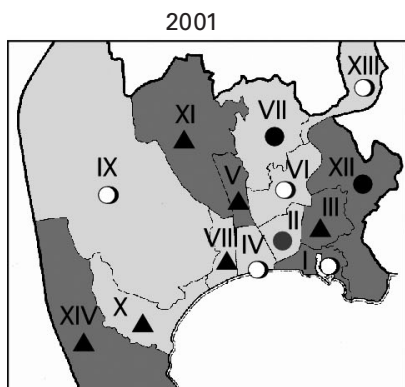
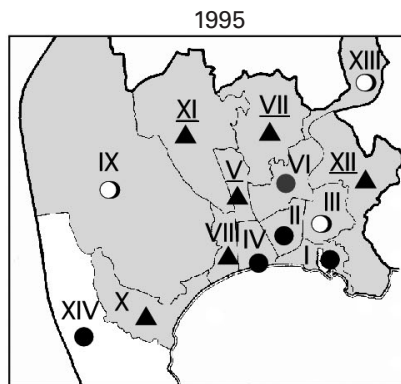
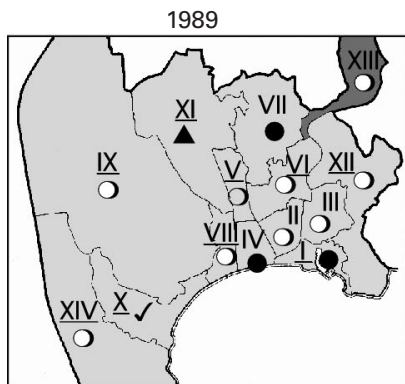
2. Voir les articles concernant Jacques Cotta, maire socialiste de Nice à la Libération, et Thérèse Roméo. Plus tardivement, on peut évoquer le cas de l'avocat Jacques Randon.

3. Ministre de l'Environnement du gouvernement Fabius et membre du PSU.

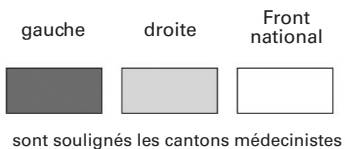
4. *L'Étendard Côte d'Azur* (3 au 9 novembre 1994, p. 16 et 22-28 décembre 1994, p. 3) évoque le peu d'enthousiasme du PS à négocier avec le PC pour pouvoir soutenir Cavaglione dans le 8^e canton.

5. En mars 2001 Marc Concas (PS) obtient exactement le même score que Gérard Bosio (DL). Au bénéfice de l'âge Bosio est élu. Mais l'invalidation du scrutin permet, au mois de décembre suivant, au candidat socialiste de remporter le canton. Il faut dire surtout qu'il s'est déclaré opposé au projet d'extension du port de Nice.

ÉVOLUTION POLITIQUE DES CANTONS NIÇOIS



* carte limitée aux cantons renouvelables en mars 2004



Nature du second tour

- duel droite-gauche
- duel droite-droite
- duel droite/gauche-Front national
- triangulaire (droite-gauche-FN)
- ✓ élu au premier tour

Mais ces réussites permettent-elles la constitution de véritables fiefs comparables aux « bastions rouges » du Moyen-Pays ? Portées par des phénomènes de dimension nationale, ces avancées socialistes traduisent indiscutablement l'accentuation de la normalisation de la vie politique niçoise.

Elles traduisent aussi la forte réactivité de l'électorat, toutes opinions confondues, aux divers projets d'aménagement portés par la majorité départementale : l'extension du port de Nice dans le premier canton, le projet d'autoroute A8 bis dans le Moyen-Pays grassois, le tramway et les nuisances qu'il occasionne dans les troisième, cinquième et onzième cantons niçois, tous conservés par la gauche aux cantonales de 2004.

Elles sont aussi la conséquence d'un fort enracinement du vote protestataire d'extrême droite dans le paysage politique. Les succès électoraux cantonaux sont toujours le fait de triangulaires qui opposent aux candidats de la majorité municipale un FN et un candidat de gauche.

Sur les huit cantons renouvelables de la capitale azurée, seul le quatorzième propose, pour la seconde fois, un duel PS contre Front national, assurant la victoire du socialiste P. Cuturello.

Le cas du XIV^e canton est représentatif du maelström politique que connaît la droite niçoise depuis l'effondrement du système politique médeciniste, au début des années 1990. Ce canton très contrasté socialement, entre les grands ensembles populaires des Moulins et les espaces collinaires résidentiels, est l'objet d'intenses enjeux immobiliers, disposant des seules potentialités d'expansion foncière de la commune de Nice. Rendu particulièrement incohérent par une croissance anarchique depuis les années 1950, ce canton d'anciennes plaines horticoles doit connaître une densification urbaine dans les prochaines années, la ville trouvant là le seul espace possible de ses grands projets, technopole Nice-Méridia, grand stade, nouvelle prison, gare multimodale pour la future ligne à grande vitesse. Le décès, en 1992, du conseiller général Antoine Martin, vieille figure du médecinisme et membre du Rassemblement républicain, « proto-parti » local sous l'autorité directe du chef [Basso, 1999, p. 172], ouvre une période de troubles. Cet enfant du quartier, né en 1914, fils de maraîcher devenu chef d'une grande entreprise horticole, est représentatif du processus de promotion des élites locales dans le cadre paternaliste et moderniste du principat médeciniste.

En un peu plus d'une année (1992-1993), vont s'affronter au cours de trois partielles un candidat du Front national, Jacques Peyrat, ancien député, et une candidate UDF, Marie-Jeanne Murcia, membre de la majorité municipale. Originnaire d'Afrique du Nord dans un quartier où les rapatriés sont nombreux et investie, de par ses fonctions, dans le logement social, Mme Murcia semble avantagée. La forte poussée du FN dans le département médiatise fortement le combat d'une

femme républicaine⁶. Pourtant à l'issue du troisième scrutin c'est Jacques Peyrat qui l'emporte, devenant le premier élu frontiste de l'Assemblée départementale. Les deux bénéficiaires de ce scrutin emblématique sont l'abstention, traditionnellement forte dans ce quartier et accentuée par la démobilisation des électeurs de gauche, et le FN qui engrange les bénéfices d'une campagne basée sur la dénonciation de la corruption (Médecin est en Uruguay), tout en profitant des soutiens d'une partie des réseaux médecins qui brouillent la campagne de Mme Murcia. En 1998, la désunion de la droite est persistante et c'est la gauche qui affronte victorieusement le FN. Les tentatives de recomposition de la droite en 2004 ne permettent pas à Mme Murcia, pourtant soutenue par le député UDF, proche de François Bayrou, Rudy Salles et par l'UMP en la personne de Christian Estrosi, de passer le cap du second tour. Une nouvelle fois, P. Cuturello affronte victorieusement G. De Gubernatis qui, issu d'une vieille famille du comté, est un des rares notables du FN à pouvoir considérablement élargir son électorat.

Les raisons du conservatisme maralpin

Pour expliquer la prééminence d'un électorat de droite dans le département, deux types d'arguments peuvent être développés.

L'organisation de l'espace repose sur une rente foncière initiée à partir du littoral

L'organisation géographique du département repose sur la forte attractivité qu'exerce, depuis la fin du XVIII^e siècle, l'espace littoral en raison de la clémence du climat méditerranéen de la Riviera protégée des vents, et de la valorisation de l'esthétique littorale [Boyer, 2002]. L'espace, limité de fait, génère une ségrégation sociale. Aussi la sociologie électorale obéit dès lors à un gradient indiscutable de sélectivité à partir du littoral. Les communes de Saint-Jean-Cap-Ferrat ou de Théoule-sur-Mer sont, à ce propos, archétypales. Leur prestigieux cadre littoral est à mettre en corrélation avec les résultats d'une gauche très minoritaire. La liste Vauzelle obtient 16 % et 18 % des suffrages aux régionales de 2004 et les résultats cumulés de Lionel Jospin et Robert Hue n'y atteignent que 8 et 9 % des suffrages exprimés.

6. « Marie-Jeanne de Nice, une pied-noir, dernier rempart contre Le Pen », *Le Nouvel Observateur*, 20 février 1992.

L'accueil devenant sans discontinuité la fonction fondatrice de l'unité régionale, elle génère une compétition sur l'espace littoral et une valorisation du foncier qui l'installe durablement dans une économie de rente foncière, par nature sélective. Or, une économie de ce type requiert ordre et stabilité. La diversification des activités et la démocratisation du tourisme ne remettent pas en cause ce processus : au tourisme *stricto sensu* s'ajoutent la résidence de retraite ou la résidence secondaire qui en augmentant le poids démographique des personnes plus âgées agissent plutôt en faveur du conservatisme. L'initiative, dans les années 1960, du parc technologique de Sophia-Antipolis par le sénateur Laffitte, accompagnée ensuite du développement de pôles technologiques à Monaco, Carros ou La Gaude, ne modifie pas le processus. En effet c'est le cadre naturel privilégié de cette portion méditerranéenne d'un pays industrialisé qui justifie ces implantations et non le résultat d'une pépinière locale d'initiatives. L'intense compétition sur l'espace et l'attractivité non démentie qu'exerce depuis deux siècles le territoire sont une des raisons du conservatisme.

Aux origines du conservatisme, le clientélisme municipal

En ce qui concerne plus spécifiquement Nice et le territoire historique de son comté, les travaux des historiens ont cependant démontré [Barelli, 1991] l'antériorité du dextrisme niçois. À l'époque piémontaise, Nice est très rarement à la pointe d'un combat progressiste. La révolution libérale de 1821, qui remet en cause le conservatisme de la monarchie savoyarde, pousse la famille royale à se réfugier à Nice, car le comté est une périphérie peu ouverte aux influences libérales. Avec l'annexion française puis l'effondrement du Second Empire, les élites niçoises entament un repositionnement politique. Leur adhésion à la République n'est pas dénuée d'ambiguïté et devient « la figure de style d'une rhétorique réactionnaire » [Rocca, 1999]. Les élus défendent l'ordre, la nation et la République, comme le feront ensuite les Médecin et J. Peyrat. L'adhésion à des partis politiques et à des débats nationaux est partielle et masque un socle de comportements plus anciens dont l'assise repose sur le clientélisme municipal [Tafari, 2003]. La posture des personnalités niçoises à partir du rattachement à la France consiste à réactiver une mécanique politique reposant sur un clientélisme de réseaux et privilégiant les locaux, les Niçois de souche. L'absence d'éducation politique du peuple et les conséquences psychologiques et matérielles de l'annexion consolident un patriciat niçois dont la culture politique a ses fondements dans une territorialité municipale à l'italienne.

Dans la société niçoise qui se construit au second XIX^e siècle, le contraste est saisissant entre la civilisation élitiste des loisirs représentée par une société

cosmopolite d'Anglais, de Russes et de Français de l'intérieur et, sur la rive gauche du Paillon, dans le « Babazouk », la vieille ville, le peuple niçois auquel se mêle une main-d'œuvre laborieuse d'origine italienne de plus en plus nombreuse.

Le particularisme niçois des élites politiques va dès lors consister à défendre le petit peuple en entretenant des réseaux de solidarité clientéliste, tout en favorisant le développement d'une économie d'accueil à grande échelle sur la rive droite du Paillon, le long de la Promenade des Anglais. Le débat politique reste confiné à une opposition entre parti du Riz, populiste et paternaliste, défendant le petit peuple qui mange les tripes et le riz, et le parti du Poivre représenté par les milieux d'affaires des Français de l'intérieur. Les seconds dénoncent les pratiques violentes et corrompues des premiers [Basso, « Malausséna et le particularisme niçois », 1999, p. 86-89], représentés en particulier par Alfred Borriglione (1842-1902), le « patron » conservateur, initialement séparatiste, qui n'hésite pas à envoyer ses Turcos, hommes de main, « animer » les campagnes électorales. Les conversions sont nombreuses au sein de cette élite qui instrumentalise particularisme et défense de la Nation. Celle de Flaminio Raiberti (1862-1929) est particulièrement représentative. Si, boulangiste, il déclare en 1889 : « mon seul tort est d'être un des vôtres, mon seul tort est d'être un Niçois. Mon origine niçoise est une tache. Pour les gens qui vous exploitent, pour l'étranger qui vous domine, je suis le Niçois qui se lève et qui leur dit : dehors ! » [*ibid.*, p. 187], il adopte un an plus tard une posture modérée qui permet de réaliser une synthèse républicaine.

Le système clientéliste et la corruption permettent de retarder l'échéance inéluctable de la primauté des allogènes qui dès le début du XX^e siècle dépassent démographiquement le groupe « niçois ».

Le principat de Jacques Médecin semble constituer l'aboutissement de cette double problématique conservatrice. La conciliation d'un clientélisme fait d'arrangements et de solidarités atteint ses limites à la fin du XX^e siècle et s'effondre dans l'extraordinaire débauche de corruption d'un système fondé sur des associations que la décentralisation des années 1980 a particulièrement revivifié. Il conserve aujourd'hui une étonnante popularité que les hommes politiques n'hésitent pas à exploiter. Ainsi, en 2004, sous l'impulsion de J. Peyrat, honorera-t-on la mémoire de Jacques Médecin en lui attribuant le nom d'un espace public ?

À Nice, les difficiles recompositions politiques à l'œuvre

Avec l'effondrement d'un système qui a perduré tout au long du siècle et dont la chronologie correspond parfaitement à ce que les historiens ont appelé le court XX^e siècle, les Alpes-Maritimes, Nice surtout, qui reste la clef de voûte du fon-

tionnement du département, exacerbent les incohérences et les tensions des multiples et contradictoires manœuvres visant à restaurer une stabilité et un équilibre politiques.

Au début des années 1990, une droitisation de l'électorat par une affirmation précoce du Front national dans le débat politique.

Le conservatisme a permis, autour de thèmes nationalistes et républicains, de concilier différentes communautés dans un même mouvement et dans un contexte permanent d'attractivité migratoire. L'antigaullisme de la droite médeciniste a ainsi rallié la communauté rapatriée d'Afrique du Nord. Aujourd'hui encore J. Peyrat à Nice ou M. Tabarot dans la région cannoise agrègent les communautés rapatriées⁷ ou les associations d'anciens combattants, en prenant des initiatives nationales pour la défense des intérêts de ces groupes. Ce nationalisme conservateur n'a pu, toutefois, endiguer le phénomène politique qu'a constitué dans les années 1980 l'affirmation du vote contestataire d'extrême droite, dont les Alpes-Maritimes sont devenues un des tout premiers bastions.

Les périodes de crise sociale exacerbent-elles, dans le département, le conservatisme, au point de le faire basculer dans l'extrémisme politique ? Dans l'entre-deux-guerres et à l'époque de la révolution nationale, Nice a, en effet, été aux premières loges de la revendication extrémiste. Ce questionnement renvoie à un débat plus vaste sur la nature même de l'extrême droite qui, pour la majorité de ses électeurs, évoque davantage un hyperconservatisme frileux de classes moyennes et populaires.

En 1986 avec l'instauration de la proportionnelle, le département élit deux députés FN au Palais-Bourbon, J. Peyrat et A. Peyron. À la fin des années 1980, Jean-Marie Le Pen dépasse 24 % aux élections présidentielles pour consolider, sans progression sensible, les quinze années suivantes, son assise électorale (26 % en 2002).

Une forte réactivité au septennat socialiste a donc, ici, été immédiate et précoce, alors même que Jacques Médecin, maire et président du conseil général, conscient de l'émergence de ce nouveau parti, avait singulièrement droitisé son discours. En 1985, dans le cadre de la campagne pour les élections cantonales, il déclare : « Le gouvernement socialiste a accru le chômage et l'insécurité ; il a libéré les terroristes et les malfaiteurs des prisons, il s'est fait le complice d'une

7. Initiative d'un débat en décembre 2003 sur la réhabilitation de l'œuvre coloniale en Algérie.

immigration sauvage et incontrôlée. Il faut donc que ceux qui désapprouvent la politique menée depuis 1981 par les socialo-marxistes se mobilisent et fassent corps pour apporter leurs voix aux candidats de l'opposition nationale. »

*L'image négative d'une ville devenant terre de mission
contre le Front national (1990-1995)*

À l'image sulfureuse du système Médecin [Bragard, Gilbert, Sinet, 1990], succède l'image trouble d'une région qui s'offre à l'extrémisme et dans laquelle il faut mener une croisade idéologique. En effet, dans le contexte national d'une gauche discréditée, le FN recueille l'essentiel d'un vote contestataire, focalisant son discours sur la corruption des élites.

La cantonale partielle de novembre-décembre 1990, dans l'emblématique cinquième canton de Nice, permet de comprendre le basculement qui s'opère. Dans ce canton, le système Médecin est au sommet de sa cohérence avec un important succès électoral de J. Médecin qui obtient, en 1985, plus de 70 % des suffrages, tandis que la liste de gauche en recueille péniblement 28 %. Les candidats de la pépinière, les « bébés Médecin », M. Falicon, C. Estrosi, R. Salles, J.-C. Pastorelli, quadrillent le territoire niçois (« Contre la génération Mitterrand, les candidats de la pépinière », *Le Quotidien de Paris*, 31 mai 1988), et préparent le renouvellement de la classe politique. La fuite de J. Médecin, en 1990, impose alors une cantonale partielle et, pour conserver le fief familial, sa sœur, Geneviève Assémat-Médecin, soutenue par des réseaux toujours très actifs, s'engage dans la campagne. Deux candidates passent le cap du premier tour, une représentante du FN et Mme Assémat, au cours d'une campagne très médiatisée sur le plan national⁸. Le candidat d'une droite « propre », le recteur Linotte, ne dépasse pas 10 % des suffrages (le parti du Poivre ?), tandis que la gauche, dispersée, est éliminée. Le PC ne reconnaît pas le leadership du PS. Le débat politique s'est nettement déporté à droite, dans un second tour difficile, qui permet cependant à Mme Assémat de « sauver son canton ». L'enseignement de cette partielle est qu'une grande partie des électeurs légitime le discours du seul FN, qui capitalise sur le registre du discours anticorruption, tandis que l'autre partie de l'électorat reste attachée, malgré la faillite de la maison Médecin, à des liens politiques fortement « affectifs ».

La turbulence atteint son paroxysme : Le Pen réussit son meilleur résultat avec plus de 30 % des suffrages à Nice aux régionales de 1992 et affronte, un an plus tard, aux législatives, Rudy Salles, un des bébés Médecin, au cours d'un épique

8. « Les Niçois entre l'héritage Médecin et le Front national », *Libération*, 29 novembre 1990 ; « Nice, le drôle de jeu des électeurs de gauche », *Le Figaro*, 4 décembre 1990.

second tour dans la troisième circonscription de Nice. Le ténor local du FN, J. Peyrat, affronte, lui, C. Estrosi. Martine Daugreilh, autre bébé Médecin, promue députée en 1988, tente d'initier une démarche originale, visant à mener un combat politiquement correct contre J.-M. Le Pen, tout en reprenant la thématique partitulariste du médecinisme (« la défense de l'est du département »), soutenue dans cette démarche par des socioprofessionnels. Avec moins de 3 % à Nice, sa liste régionale est un échec. Plus prudents, Christian Estrosi et Rudy Salles restent au sein des appareils nationaux, pour préparer le combat des municipales de 1995.

La société civile, de la droite à la gauche, des milieux artistiques aux milieux professionnels, particulièrement sensibles à une mauvaise image de la Côte qui pourrait avoir des conséquences économiques, se mobilise contre le Front national. En 1991 est créée l'Association pour la démocratie à Nice dont la mission consiste à combattre l'extrême droite et à assainir le débat politique, en « normalisant » les pratiques politiques. Le local et l'identitaire sont mobilisés contre le Front national, et brouillent les cartes de cette croisade idéologique. « Comme Catherine, les Niçois font face ! » affichent ainsi six gaillards dévoilant leurs fesses et proclamant en niçois : « voulen pas de Le Pen » (Guy Porte, *Le Monde*, 9 mars 1992). Catarina Segurana, la légendaire lavandière de la vieille ville, est utilisée pour symboliser le combat contre le FN et Le Pen qui prennent la place dans l'imagerie locale des Français et des Turcs du siège de 1543 ! Au même moment pourtant, de son exil uruguayen, Jacques Médecin utilise un argumentaire comparable pour inciter « cette Nice qu'il aime » à voter pour Le Pen. Relayé par sa fille Martine⁹, candidate sur la liste FN aux régionales de 1992, il se présente en victime de l'acharnement du préfet Olivier, représentant l'État centralisateur, tout comme « son père, Jean, a été victime des mauvais coups du préfet Moatti ».

L'appareil central du RPR sous le contrôle d'Alain Juppé, soucieux de conserver la cinquième ville de France et impliqué dans un conflit entre balladuriens et chiraquiens, décide d'auditionner les candidats éventuels à la mairie de Nice.

Comme au début des années 1960 avec le « parachutage » des généraux gaulistes contre Jean Médecin, est choisi le tandem J.-P. Barety, maire de transition et niçois, et P. Stefanini, vaguement niçois et chef de cabinet d'A. Juppé. Au même moment, est cautionnée, à Cannes, la démarche de Pierre Lellouche pour rendre au RPR une mairie ravie par Michel Mouillot, le « Kennedy de la Croisette ». Erreur de personnes (« E. T. et l'homo ça pionce »), maladresse d'une démarche trop verticale à partir de Paris (« Nice, XXI^e arrondissement de Paris », dénonce le

9. Jacques MÉDECIN (de Punta del Este) : « Oui, c'est bien pour Le Pen que j'invite à voter », *Magazine Présent*, 19 mars 1992, et un entretien avec Martine MÉDECIN, « Le soutien de mon père à Le Pen pourra concerner les municipales », *Standard*, 28 février 1992.

balladurien C. Estrosi), l'échec électoral de la liste investie par les partis nationaux permet alors à Jacques Peyrat de réussir une synthèse politique originale.

La mise en œuvre de la synthèse peyratiste (1994-2001)

La forte poussée de l'extrême droite à Nice, liée en partie à la chute de la dynastie Médecin, va donner lieu à la réalisation d'une synthèse politique originale qui permet de distinguer la situation niçoise de celle de la Provence, où les candidats FN victorieux conservent leur étiquette politique.

Jacques Peyrat, avocat connu du barreau de Nice, estime, dès son échec aux législatives de 1993 face à Christian Estrosi, que la démarche de son parti aboutit à une impasse et le condamne à une posture d'éternel opposant. Il décide alors de composer une liste divers droite aux municipales de 1995. Nettement en tête au premier tour, sa liste l'emporte largement dans une quadrangulaire contre la liste Barety, le FN et une liste de gauche qui, contrairement aux consignes de désistement, se maintient au second tour. Comment expliquer le succès de cette mutation politique ?

Jacques Peyrat, né à Belfort en 1931, est, à la différence de la grande majorité des candidats du FN, un notable. Installé à Nice après la Seconde Guerre mondiale, il s'engage dans le 1^{er} bataillon étranger de parachutistes en Indochine en 1953, où il rencontre Jean-Marie Le Pen. Puis, reprenant ses études, il devient avocat en 1968, s'inscrit au barreau de Nice et connaît une première notoriété en étant le défenseur d'Albert Spaggiari, chef du fameux « gang des égoutiers ».

Après avoir été dans un premier temps gaulliste au RPF, il commence une carrière politique en 1962, et, sous l'étiquette CNI, est battu par l'avocat gaulliste Pierre Pasquini. Jean Médecin l'intègre ensuite dans son équipe municipale, en 1965. Comme Jacques Médecin, il rejoint les giscardiens dans les années 1970, puis participe à la création du FN, au côté de J.-M. Le Pen, dans les années 1980. Député FN en 1986, il est battu en 1988, ne passant pas le cap du second tour dans la troisième circonscription. Aux législatives de 1993, Le Pen s'impose, malgré l'avis de J. Peyrat, dans cette troisième circonscription, qu'il juge « gagnable » contre Rudy Salles. L'élu local doit alors se rabattre sur la plus difficile seconde circonscription. Dès la bataille du quatorzième canton contre Mme Murcia, en 1992-1993, sa stratégie d'autonomisation vis-à-vis du FN s'affirme. Confortant son implantation et souhaitant profiter de la grave crise politique niçoise, il réalise sa mutation politique, et déclare qu'« il faut, aujourd'hui, proposer une autre forme d'action politique au niveau local et tracer le chemin qui nous permettra de n'être plus diabolisés. L'efficacité doit primer sur tout le reste » [Cojean, 1995]. Les raisons de son succès sont multiples.

Sa personnalité contraste face à un J.-P. Barety, considéré comme « un cacique de transition » [Fredet, 1995]. La prestance de Peyrat rappelle celle de Jacques Médecin, homme direct, autoritaire, un « vrai patron ». Solidement implanté à Nice, marié à une Niçoise, Monique Mari, dont la famille est influente, il gère un réseau actif de relations politiques et professionnelles. Mais le gage de son succès, c'est la liberté politique dont il dispose vis-à-vis des partis nationaux, en fondant, sur le modèle du Rassemblement républicain de Jacques Médecin, un parti local, l'Entente républicaine, instrument essentiel de sa stratégie. Il peut, ainsi, faire le pari d'une ligne localiste, bénéficiant du soutien de J. Médecin, à qui il rend visite dans sa prison de Grenoble.

Débarassé de son étiquette FN, il peut rallier à sa démarche le président de la CCI, qui sera son premier adjoint, et il compose, comme J. Médecin, une liste représentant les différentes communautés ethniques et culturelles de Nice : Arméniens, Juifs, Corses, rapatriés, Maghrébins. Après Borriglione ou Raiberti au XIX^e siècle, Peyrat s'est converti.

Les limites de la démarche « peyratiste »

Le succès de l'entreprise municipale permet au maire et à la droite niçoise, mais aussi plus largement maralpinaise, d'envisager désormais une cohérence politique, sans être gênés par la présence de la troisième force du FN, qui peut les mettre en minorité. La campagne de J.-M. Le Pen pour dénoncer « la félonie » a, localement, moins d'impact. Un reflux du FN est perceptible et, à la suite du nouveau maire, une porosité entre droite et FN s'établit. Le cas de Max Baeza est, à ce titre, exemplaire. Membre du Front national, il suit le maire dans sa démarche de conversion. Dans l'équipe municipale, il obtient la direction de l'OPAM, office des HLM des Alpes-Maritimes. Mais remis en cause pour sa gestion et battu sous l'étiquette UMP, il rejoint le FN en 2003. Son parcours illustre les limites de la démarche de synthèse entreprise par J. Peyrat. En effet, le maire est assez rapidement contesté : on lui reproche son autoritarisme et l'étroitesse de sa garde rapprochée. Les Niçois, employés municipaux en particulier, lui reprochent sa froideur et sa distance, qu'ils opposent à la chaleur et à la familiarité de l'ancien patron. Le maire fait également une série de déclarations maladroites, à propos des musulmans ou des femmes, qui réactivent, à son encontre, l'entreprise de disqualification morale. Ses limites reposent aussi sur la difficile équation qu'il s'est imposée dans la gestion de la ville. Ayant construit son pouvoir sur le modèle localiste des Médecin, il veut être l'homme de la rigueur et de l'assainissement financier, prenant acte d'une normalisation du fonctionnement politique de la ville.

S'inscrivant dans la durée et estimant avoir amélioré les finances publiques, il lance une série de grands projets. Pour rendre plus efficace la gestion municipale, il décide d'entreprendre la construction d'une nouvelle mairie, dans le quartier Libération. Mais ce projet déclenche une double opposition. La première, symbolique, lui reproche de délocaliser les fonctions politiques, risquant ainsi de réduire le Vieux Nice à une seule fonction récréative.

La seconde réside dans le projet architectural lui-même. Pour édifier le bâtiment, il propose la destruction de la gare de Provence, bâtisse originale du début du XX^e siècle. Catherine Tasca, ministre de la Culture, impose alors le classement de la façade, comme Jack Lang, en son temps, celle du Palais de la Méditerranée, menacée par l'ivresse moderniste de Jacques Médecin. Le projet, pourtant justifié, de tramway soulève également des oppositions. Son parcours Nord-Sud est considéré insuffisant, alors que l'essentiel de la mobilité de l'agglomération s'effectue dans un sens Est-Ouest. La poussée de la gauche aux cantonales de 1998 constitue un premier avertissement.

Les élections municipales de 2001 sont difficiles pour le maire, mais l'échec relatif de la gauche plurielle au niveau national et la sociologie électorale de Nice lui assurent une réélection. Pourtant, une grande partie de la droite niçoise, dont G. Assémat-Médecin, a ouvertement appelé à voter en faveur de la liste socialiste conduite par Patrick Mottard.

Enfin, les dernières cantonales de 2004 sont, pour le maire, un échec dans sa stratégie de positionnement de « proches » dans les cantons niçois renouvelables. Un seul, dans un VII^e canton très majoritairement à droite, arrive péniblement à assurer son élection. Contestation du tramway et démolition de la gare de Provence permettent à P. Mottard de l'emporter dans le V^e canton sur une proche du maire, la députée M. Marland.

Enfin, le trucage des marchés publics par Michel Vialatte, son directeur général des services de la Ville, ébranle la cohésion municipale et remet en cause certains grands projets. Cet ancien collaborateur de Xavier Dugoin, ex-président du conseil général de l'Essonne, signifierait-il l'importation à Nice d'un nouveau type de corruption à l'échelle nationale et visant à financer les partis politiques nationaux ?

La démarche de synthèse engagée par le maire de Nice et visant à rendre sa cohérence à la droite niçoise est, donc, remise en cause. La gauche, consolidée, peut envisager une solide offensive en 2007. La chute de la maison Médecin n'a pas encore été résorbée.

Ancrage du vote contestataire et nouvelles manifestations identitaires

Une géographie électorale du vote Front national

La démarche des notables du FN n'a pas empêché la consolidation du vote d'extrême droite dans l'ensemble du département. Certains territoires du Moyen et du Haut-Pays ont même connu des progressions spectaculaires.

Une carte du vote Le Pen aux présidentielles de 1988 et de 2002 permet de localiser les communes pour lesquelles la croissance a été la plus forte (voir carte).

Il s'agit essentiellement des communes qui encerclent l'agglomération niçoise, cantons de Contes, de Levens de l'Escarène. Ce constat renvoie à la thèse récente de Christophe Traïni, qui remet en cause un certain discours sur l'origine populaire et « misérabiliste » du vote FN en PACA [Traïni, 2004]. Certes, ce ne sont pas des exclus qui votent pour le FN, mais, dans le cas présent, il s'agit bien d'un électorat d'ouvriers, d'artisans, d'agriculteurs et de petits commerçants appartenant à la classe moyenne et insérés dans un tissu de relations sociales privilégiées. La proximité des grands ensembles populaires niçois (quartier de l'Ariane) et la crainte de voir l'identité microrégionale se fondre dans l'anonymat urbain provoquent un vif sentiment d'inquiétude.

Certaines communes du Haut-Pays connaissent également une forte progression, en particulier la vallée de la Vésubie, la vallée de la Tinée, le Haut-Pays grassois... Leur électorat possède souvent une double résidence dans les villes du littoral, ce qui permet à Jacques Basso¹⁰ d'interpréter ce vote « comme une relation émotionnelle à l'insécurité dont ils se disent les témoins sur le littoral ». La peur de l'intercommunalité avec les communes littorales alimente également le FN, et pousse les élus à des regroupements circonscrits au canton (« Saint-Vallier, l'interco s'invite dans la campagne », *Nice-Matin*, 16 mars 2004). Inversement, l'ouest du département se caractérise par un net reflux du vote contestataire, en particulier dans les communes du plateau technopolitain du Moyen-Pays, Valbonne, Roquefort-les-Pins, Opio, Mouans-Sartoux mais également Antibes, sur le littoral.

L'afflux de nouveaux citoyens, s'installant dans les communes périurbaines, donne des résultats contradictoires (voir carte). Si la forte augmentation du nombre d'inscrits est en totale adéquation avec la hausse spectaculaire du vote FN dans les communes de la grande couronne niçoise, par contre les plateaux occidentaux du département, qui enregistrent eux aussi des hausses spectaculaires du nombre des inscrits (Valbonne + 60 % entre 1988 et 2002 !), ont une évolution

10. Cité par Christophe DE CHENAY, « Les frayeurs de Nice gagnent les vallées et le haut-pays », *Le Monde*, 1^{er} juin 2002.

exactement inverse. Dans le Haut-Pays également la situation est contrastée. La commune d'Isola, dynamisée par la création d'une importante station de ski, a connu une hausse assez sensible du nombre d'inscrits sur ses listes électorales (+ 30 %), tout en enregistrant un léger déclin du vote FN. Par contre, Saint-Étienne-de-Tinée (+ 10 % d'inscrits et + 6 % de vote FN) et Saint-Martin-Vésubie (- 2 % d'inscrits et + 8 % de vote FN), bénéficiant de potentialités touristiques et d'un cadre topographique comparables, ont accentué l'emprise du vote contestataire.

Les raisons de l'extrémisme

L'ancrage du vote contestataire dans le département nécessite l'examen d'une série de causes structurelles [Viard, 1995, 2003]. Vitrine du luxe et du capitalisme international, les Alpes-Maritimes exacerbent les contrastes sociaux et frustrent une classe moyenne dont l'accès à la propriété foncière est limité par le haut niveau de prix. L'attractivité du département reste forte et la population autochtone sédentaire est confrontée à deux formes de nomadisme qui l'inquiètent et l'effraient. Le premier est celui du monde cosmopolite des cadres supérieurs, hautement qualifiés, qui accompagnent les stratégies géographiques des grandes entreprises internationales. Le second nomadisme est celui de l'immigration. Le département a un des taux français les plus élevés de population étrangère. Frontalier, il est une des voies de passage de l'immigration clandestine, en provenance de l'Europe balkanique, du Proche-Orient et du Maghreb. Quel contraste sur les collines de Menton entre l'opulence des résidences et l'existence des filières mafieuses de transit qui se nourrissent de la misère du monde !

L'insécurité est réelle dans un des départements les plus criminogènes de France, où l'opinion publique a été particulièrement choquée par la violence des « vols à la portière » pratiqués par des bandes d'adolescents d'origine maghrébine, près de l'échangeur autoroutier de l'Ariane. Enfin, le discrédit des élites est, ici, particulièrement accentué. Le cœur même de l'appareil judiciaire est le lieu de graves dysfonctionnements [Fontenelle, 2003], obligeant le pouvoir central à une stricte mise sous surveillance, sous l'autorité du procureur Éric de Montgolfier.

La classe politique, toutes tendances confondues, répond alors à ces différentes inquiétudes, en reprenant, à son compte, la thématique du particularisme et de l'identité régionale.

Localisme, particularisme, régionalisme ou séparatisme ?

La forte réactivation du discours identitaire et territorial dans l'ensemble de la France, sous l'action d'élus désirant accompagner culturellement et socialement l'élargissement de leurs domaines de compétences, prend, dans ce département,

une dimension spécifique. Plusieurs échelons de revendications identitaires sont à l'œuvre sur le territoire, et posent le problème de sa cohérence territoriale. L'unité du département « maralpin » ou « azuréen » est, au niveau économique, l'échelon le plus pertinent. La Chambre de commerce et d'industrie est un outil institutionnel efficace, permettant une synergie d'intérêts dans un département dont la cohérence repose sur l'économie d'accueil. Ce cadre départemental cohérent semble, en apparence, gommer la division historique, de part et d'autre du Var, de la Provence et du comté de Nice. La conurbation urbaine azuréenne soude, désormais, les rives du Var et l'intercommunalité permet de faire abstraction de l'ancienne frontière politique entre Nice et Saint-Laurent-du-Var. Ce système azuréen, légitimé par le discours des géographes et des économistes, a permis de revendiquer, à partir des années 1960, la création d'une région détachée du reste de PACA. Jacques Médecin, élargissant le particularisme niçois à un régionalisme azuréen, s'est fait le « héraut » de la création d'une région azuréenne [Porte, 1986], soulignant que Nice et Marseille sont des « pôles répulsifs » et qu'il fallait enfin séparer « la forge marseillaise » de « la boutique de mode niçoise ».

L'affirmation des eurorégions ouvre, à la fin des années 1980, de nouvelles perspectives. Les spécialistes du territoire construisent des modèles visant à démontrer l'appartenance alpine du département. Un regroupement avec les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes est suggéré. Il donne une consistance au concept d'« arc alpin ». Toutefois, c'est oublier que Gap et Digne regardent davantage vers Marseille. Aujourd'hui, cette quête du bon échelon territorial semble apaisée, et les Alpes-Maritimes résignées à un destin commun avec les Provençaux. Ils doivent assumer des problématiques communes, comme le prolongement de la ligne à grande vitesse, ou le percement des tunnels alpins de Tende ou du Montgenèvre.

À l'intérieur du département, l'ancienne frontière historique entre Provence et comté de Nice [Barelli, 1999] reste une réalité vécue, le fleuve Var séparant un domaine nissart d'un domaine provençal. Le municipalisme niçois a donné une cohérence à l'ancien comté et maintenu un particularisme. La remise en cause de ce système politique a, aujourd'hui, donné plus de lisibilité aux courants « régionalisants » à l'œuvre dans la société niçoise.

Le maire actuel n'en a pas négligé l'importance, en favorisant l'action de regroupement des associations du comté de Nice. L'effondrement du système médeciniste a libéré également quelques formes très minoritaires d'indépendantisme niçois [Rouiller, 2003]. Aux municipales de 2001, une liste indépendantiste s'est présentée, mais n'a pas tout à fait atteint 1 700 voix sur 200 000 inscrits et 100 000 suffrages exprimés. Son discours réactive une symbolique politique autour de Garibaldi, de la « sédition de 1388 » et de l'annexion « usurpée » de 1860. Ce mouvement paraît se construire sur le modèle des ligues nord-italiennes,

établissant des liens étroits avec les mouvements « savoisiens ». Cette tendance occupe le terrain en animant un des clubs de supporters de l'équipe niçoise de football. Toutefois, son argumentaire n'est pas en adéquation avec celui des militants associatifs de défense de la langue nissarde qui, eux, s'intègrent pleinement à la revendication linguistique « occitane ».

Certains milieux artistiques contribuent également à reconstruire une identité niçoise [Cuturello, Rinaudo, 2002]. C'est le cas du groupe Nux Vomica dont un des albums s'intitule *Nissa Independenta*. Dans leurs interprétations, la langue régionale est l'étendard du petit peuple et permet de dénoncer affairisme, corruption et dégradation du cadre de vie. Elle répond plus à une volonté de revalorisation d'un patrimoine longtemps occulté et inhibé qu'à un souci de combat politique. Car, selon une conscience très largement partagée à Nice, le cosmopolitisme est un fondement revendiqué de l'identité territoriale.

Les contradictions d'un territoire à la fois enclavé et saturé

Dans un département qui présente la contradiction d'être à la fois saturé et enclavé, où l'espace manque alors que l'attractivité migratoire ne faiblit pas, la réactivité environnementale et identitaire est particulièrement vive et remet en cause les tentatives de planification visant à désenclaver cette « périphérie » du territoire national.

La difficile élaboration d'un choix de développement

À la fin des années 1960, le constat environnemental et urbanistique est alarmant sur la Côte d'Azur [Bartoli et Richard, 1971]. Victime d'une attractivité qui se démocratise, et qui est une source de revenus considérable (« la Baie des requins »), la façade littorale subit une intensification du bâti qu'encouragent les élus locaux. « Amoureux » de sa ville, Jacques Médecin n'a pas hésité à prendre d'audacieuses et contestables initiatives urbanistiques, banalisant en particulier le front de mer de la Promenade des Anglais. Le développement économique, reposant sur le « tout automobile », surconsomme le rare espace azuréen [Jourdan]. Les services de l'État, avec la mise en place de l'ODEAM en 1968, et dans le but de protéger les espaces littoraux remarquables, planifient alors un transfert de croissance sur le Moyen-Pays avec, en particulier, un projet d'édification de villes nouvelles. Seule celle de Carros-le-Neuf verra le jour. L'opposition des élus du Moyen-Pays à toute forme de planification urbaine aboutit à un développement périurbain particulièrement anarchique, avec, comme seules centralités, les échangeurs autoroutiers de l'A8. Sur un modèle « californien », l'espace en moins, la

métropole azurée devient une vaste mégapole peu cohérente, où se côtoient des espaces urbains privatisés et sécurisés et des ghettos de grands ensembles, en fond de vallée. La crise immobilière et touristique des années 1990-1996 qui est concomitante à l'effondrement du système politique est interprétée par les élus et les socioprofessionnels comme la conséquence d'un manque de perspectives de croissance dans une région qui reste trop enclavée. Elle est aussi présentée comme le résultat d'un mépris des successifs gouvernements de gauche [Dauphiné, 1994]. Aussi, légitimé en amont par le travail de réflexion de spécialistes du territoire, le concept de « Métropole Côte d'Azur », défini par la CCI, la Ville de Nice et le conseil général, prend acte d'un nécessaire repositionnement européen de la Côte d'Azur. Il permet de prendre l'initiative de quelques grands projets : la percée d'un tunnel dans le Mercantour pour relier Turin, l'aménagement de la RN 202 Nice-Grenoble en voie à caractéristique autoroutière, le doublement de l'A8 avec le projet d'A58... Ces projets vont cependant susciter un fort mécontentement qui, se structurant solidement dans le Moyen-Pays, permet l'élection de nouveaux hommes politiques de gauche.

La mise en place par l'État des directives territoriales d'aménagement (DTA) en 1995 permet de reprendre l'initiative d'une planification territoriale. Ce nouveau type d'intervention de l'administration centrale s'intéresse, prioritairement, aux régions sensibles et la Côte d'Azur, élargie ensuite à l'ensemble du département des Alpes-Maritimes, sera ainsi le champ d'expérimentation d'une toute première application¹¹. L'État fixe un cadre général contraignant, limitant l'extension de l'urbanisation en prenant appui sur les lois d'aménagement (lois Littoral, Montagne). Mais il peut difficilement imposer aux collectivités locales des prescriptions fines en matière d'urbanisme et de développement.

À partir de 1997, le gouvernement de la gauche plurielle redéfinit la DTA, alors en cours de réalisation, dans le sens du « développement durable », en privilégiant, en particulier, le développement des transports en commun. Les grands projets routiers sont abandonnés, ainsi que le scénario du changement d'échelle qui fixait un horizon démographique à 1,5 million d'habitants pour 2020. Puis, le gouvernement Raffarin, à partir de 2002, rétablit un compromis entre le développement des infrastructures de désenclavement, voulues par les acteurs économiques et les principaux acteurs politiques, et l'orientation définie dans l'optique d'un développement durable. La DTA des Alpes-Maritimes, finalisée au cours de l'année 2003, est soumise au Conseil d'État et adoptée au mois de décembre 2003.

11. Voir en particulier les actes du colloque « Les directives territoriales d'aménagement », Sophia-Antipolis, 24 et 25 février 2000, mis en ligne sur le site de l'université de Nice-Sophia-Antipolis.

Elle prend acte d'une croissance démographique très modérée par une ferme limitation de l'extension des zones urbanisées, sauf toutefois autour des importants bassins d'emploi de Carros-Basse-Vallée du Var et de Sophia-Antipolis, ce second étant amené à compter 35 000 emplois en 2020, contre 23 000 aujourd'hui. Tout en souhaitant un développement des transports en commun avec le doublement de la voie ferroviaire Cannes-Nice, la restructuration urbaine autour des gares ferroviaires et le développement des TCSP (transports communs en site propre), elle relance également le contournement autoroutier de Nice, le principe d'un doublement du tronçon le plus chargé Antibes-Vallée du Var. Malgré des critiques de forme sur certains points particuliers, le principe de cette DTA, qui définit une marche à suivre pour les vingt ans à venir, est globalement considéré comme une avancée positive.

Une problématique spécifique de l'aménagement ou la difficile conciliation du développement et de la protection : le cas du port de Nice

Alors que le département présente encore des potentialités de développement importantes, les grands débats d'aménagement traduisent une forte réactivité d'une partie de la société civile dans le cadre d'associations de défense de l'environnement et des sites. En effet, le développement « fordiste » d'après 1945, qui a caractérisé le développement de la fonction d'accueil à l'échelle industrielle, a fait coexister deux conceptions idéologiques, à la fois concurrentes et complémentaires, celle de la droite classique contre celle du Parti communiste. Il a laissé la place à des formes moins stables d'organisation spatiale. En effet, l'économie « postfordiste » y a trouvé un cadre optimal de localisation, associant aménité des lieux et excellente qualité de desserte, l'aéroport devenant le centre névralgique de la région. Mais les positionnements idéologiques sont désormais moins nets. Très schématiquement, la droite libérale, plus proche de la CCI, accompagne la volonté de développement dans tous les domaines de l'économie d'accueil : création des ports de plaisance, extension de l'aéroport, extension du port, doublement de l'autoroute. Inversement la gauche non communiste, très minoritaire, défend davantage la qualité du cadre de vie et par le concept de développement durable promeut les transports en commun, la réhabilitation des voies de chemin de fer. Toutefois l'analyse de terrain est plus complexe.

Le quartier du port offre, à ce propos, un cas tout à fait exemplaire. Nice possède un port d'importance nationale. Les aléas géopolitiques entre France, Piémont et Italie, entre Gênes et Marseille, ne lui ont cependant pas permis de devenir une ville-port. Pourtant deux éléments revêtent depuis quelques années une nouvelle importance. L'activité de croisière a retrouvé, depuis une quinzaine d'années, un certain dynamisme, et permet aux ports nord-méditerranéens de se positionner

dans une compétition assez vive, dans le but de drainer les retombées de cette activité touristique. C'est le cas de Barcelone, Gênes, plus récemment Marseille et, sur la Côte d'Azur, de Monaco, qui a mis en place une digue flottante dont la technologie est révolutionnaire. La CCI lance alors un projet d'extension du port, rendu également justifié par le regain très fort de trafic maritime avec la Corse. Les navires à grande vitesse apparaissent en effet au milieu des années 1990, et, pour des raisons techniques, donnent un net avantage au port de Nice. La réduction du temps de trajet lui permet de capter une partie du trafic français transitant par Marseille et du trafic italien. Ce sont deux facteurs réels d'expansion, créateurs d'emplois et de valeur ajoutée.

Mais, pour accompagner ce changement d'échelle, il faut de la place et le site du port qui est un quartier très résidentiel en possède peu. Une restructuration du quartier est alors envisagée, avec le percement de tunnels pour évacuer le trafic automobile des vacanciers. La CCI dépose un projet que la mairie et le conseil général soutiennent. Très rapidement, le comité de quartier du port anime une très active opposition au projet et obtient un débat public qui est organisé, entre octobre 2001 et janvier 2002, par le ministère de l'Équipement. La législation européenne sur la protection des espèces menacées, en l'occurrence les herbiers de Posidonie, permet au gouvernement de gauche de clore le débat, en gelant le projet d'extension et la construction d'une nouvelle digue. Au-delà des positions justifiées des deux parties, ce débat est particulièrement riche d'enseignements. Il permet l'élection d'un conseiller général de gauche en 2001 dans le premier canton et la défaite d'un clan familial médeciniste, établi depuis 1951. Il réactive la compétition à droite, certains élus profitant du fort engagement du maire de Nice pour remettre en cause le projet et tester la solidité de la construction politique «peyratiste». Il place dans une position délicate les élus de droite, qui, comme le jeune député Jérôme Rivière, affichent leur hostilité au projet, tout en participant activement à l'union municipale et départementale de la majorité.

Plus largement, ce cas problématique d'aménagement permet de tirer une double conclusion. La première est qu'il a cruellement manqué à l'espace azuréen une vision d'ensemble du territoire, qui aurait permis de situer le port à l'embouchure ou à l'ouest du Var, là où les liaisons autoroutières facilitent l'évacuation du trafic portuaire. Certes en 1979 J. Médecin a bien entamé des travaux d'agrandissement de l'aéroport, avec installation prévue d'un nouveau port maritime au bout du terre-plein gagné sur la mer. Mais une catastrophe de nature géologique a interrompu les travaux. L'intercommunalité mise en place ces deux dernières années, avec en particulier la création de la Communauté d'agglomérations de Nice et de la Côte d'Azur (CANCA) en janvier 2002, permettra-t-elle à l'avenir de prendre en considération les intérêts généraux ?

Le second élément de conclusion réside au cœur même de la problématique de l'espace littoral. L'espace azuréen saturé, souffrant d'une thrombose chronique, semble, aujourd'hui, figé dans un immobilisme qui accentue, indéniablement, une sélectivité des activités et des hommes.

L'image d'« une masure cachée derrière une superbe façade » qu'avait évoquée l'abbé Grégoire, en mission dans le comté en 1793, pour illustrer le fossé qui séparait la vitrine des « délices » le long du littoral et la pauvreté de l'arrière-pays conserve, certes, dans un nouveau contexte, toute sa valeur problématique.

Références bibliographiques

- BARELLI Hervé, « Les Niçois sont-ils de droite ? Essai de définition d'une identité politique », *Les Cahiers de la Méditerranée*, Actes du colloque des 12 et 13 juin 1991, « L'identité niçoise », Université de Nice, p. 69-86.
- , « Le Comté de Nice, dénomination d'un espace symbolique », in *Du Comté de Nice aux Alpes-Maritimes. Les représentations d'un espace politique et culturel dans l'histoire*, Actes du colloque de Nice, Université de Nice, Centre d'histoire du droit, 1999.
- BARTOLI Camille et RICHARD René, *La Côte d'Azur assassinée?*, préface de Louis Leprince-Ringuet, Roudil, Paris, 1971.
- BASSO Jacques, « Au pays des conservateurs », *L'Express*, 25 février 1995.
- , « La vie politique à Nice », in *Le Mémorial du pays niçois 1968-1998*, Planète Mémo, Nouméa, 1999, p. 163-204.
- BÉZIAS Jean-Rémy, *Le Communisme dans les Alpes-Maritimes 1920-1939*, Serre, Nice, 1988.
- BOYER Marc, *L'Invention de la Côte d'Azur*, L'Aube, La Tour-d'Aigues, 2002.
- BRAGARD Bernard, GILBERT Frédéric et SINET Catherine, *JM. Le feuilleton niçois*, La Découverte, Paris, 1990.
- COJEAN Annick, « Nice et son maire, théâtre de l'ambigu », *Le Monde*, 28 juin 1995.
- CUTURELLO Paul et RINAUDO Christian, *Mise en image et mise en critique de la Côte d'Azur*, Université de Nice, URMIS SOLIIS-CNRS, décembre 2002.
- DAUPHINÉ André, *Aménager la France et la Côte d'Azur*, Serre, Nice, 1994.
- FONTENELLE Sébastien, *La Baie des affaires*, Denoël, Paris, 2003.
- FREDET Jean-Gabriel, « La girouette contre le dormeur », *Le Nouvel Observateur*, 1^{er} juin 1995.
- JOURDAN Gabriel, *Ville automobile et planification urbaine : le cas de la Côte d'Azur*, rapport mis en ligne sur le site de la Société savante GIR Maralpin, gir.maralpin@wanadoo.fr.
- OLIVESI Dominique, *Virgile Barel 1889-1979*, Serre, Nice, 1996.
- PORTE Guy, « Le combat séparatiste de M. Médecin », *Le Monde*, 31 janvier 1986.
- , *Dictionnaire historique et biographique du comté de Nice*, sous la direction de Ralph Schor, Serre éditeur, Nice, 2002.
- ROCCA Isabelle, « L'identité niçoise », in *Le Mémorial du pays niçois 1968-1998*, Planète Mémo, Nouméa, 1999, p. 28-40.

UN DÉPARTEMENT BLEU... AZUR, ENTRE CONSERVATISME ET LOCALISME

ROULLIER Alain, *Nice, demain l'indépendance*, France Europe éditions, Nice, 2003.

TAFANI Pierre, *Les Clientèles politiques en France*, Le Rocher, Paris, 2003.

TRAÏNI Christophe, *Vote en PACA, les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Karthala, Paris, 2004.

VIARD Jean, « Le Sud-Est, banlieue de l'Hexagone », *Le Monde*, 23 juin 1995.

VIARD Jean, VAN EEUWEN Daniel, *Main basse sur la Provence et la Côte d'Azur*, L'Aube, La Tour-d'Aigues, 2003.